



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ

**DISCOURS D'INTRODUCTION AU BUDGET 2023
DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
PAR LE MAIRE, MONSIEUR PAUL CARBONNEAU**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous informe que le conseil municipal a adopté, à la séance extraordinaire du 19 décembre 2022, le budget pour l'année 2023.

Le budget 2023 atteint 21 669 584 \$, soit une augmentation de 4 998 726 \$ représentant 30 %.

Les principaux faits saillants sont :

- une augmentation du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel à 0,6278 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- une augmentation du taux de taxe pour les immeubles non résidentiels à 0,8457 \$ par 100 \$ d'évaluation selon les pourcentages applicables;
- une augmentation du taux particulier de la taxe foncière pour tous les immeubles agricoles enregistrés (E.A.E.) à 0,5253 \$ du CENT DOLLARS D'ÉVALUATION de la valeur portée au rôle d'évaluation pour cette catégorie.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS 2023

Taxes foncières	2 660 644 \$
Taxes services municipaux.....	1 986 088 \$
Compensations	22 300 \$
Sources locales.....	18 800 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	172 400 \$
Transferts inconditionnels	96 031 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxes d'accise).....	2 669 642 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	12 890 129 \$
Ventes terrains	125 000 \$
Amortissement	1 028 550 \$



DÉPENSES 2023

Administration générale	1 133 770 \$
Sécurité publique (Police, incendie, autre)	622 408 \$
Transport (Travaux de voirie, enlèvement de la neige, autre)	2 146 688 \$
Aqueduc (Entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	1 261 209 \$
Égout (Travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	725 724 \$
Hygiène du milieu (Enlèvement et enfouissement des ordures et matières recyclables)	548 195 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement – développement industriel)	142 810 \$
Loisirs & culture (Service récréatif, bibliothèque, infrastructures sportives, autres)	629 718 \$
Dettes à long terme (Capital et intérêts)	696 152 \$
Immobilisations 2023	13 748 300 \$
Affectation	14 610 \$

SURPLUS AFFECTÉ :

Égout : 46 919 \$

Aqueduc : 168 405 \$

Administration : 1 501 805 \$

Conformément à la loi 122, la liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice 2022 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, a été déposée sur le site web de la Municipalité d'Yamachiche. De plus, la rémunération des élus pour l'année 2023 sera également accessible sur le site web de la Municipalité.

BILAN DE L'ANNÉE 2022

- Renouvellement d'une partie de la conduite d'aqueduc sur la rue Sainte-Anne, 438 416,92 \$;
- Prolongement de réseau Parc industriel, 100 521 \$;

ORIENTATIONS POUR 2023

Beaucoup de projets à venir également pour l'année 2023 :

- Développement domiciliaire Terrasses Sainte-Anne III : En attente de l'autorisation du MDDELCC, 4 500 000 \$;
- Mise à niveau des étangs pour augmenter la capacité des traitements, 1 600 000 \$;
- Terrain de soccer, 1 350 000 \$;
- Divers projets selon l'acceptation de l'aide financière du gouvernement provincial :
- Remplacement conduite aqueduc fonte rue Pierre Boucher, 500 000 \$;
- Infrastructure de rue et nouveau réseau pluvial rue Desaulniers, 850 000 \$;
- Bouclage aqueduc Parc industriel, 300 000 \$;
- Poste de pompage Sainte-Anne – Remplacement des pompes, 110 063,27 \$.



LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement numéro 364 établit la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour 2023. Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2023, une rémunération totale de 16 913 \$ et les conseillers recevront une rémunération totale de 5 638 \$. Ces sommes incluent une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi. De plus, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) encaisseront 50 \$ par présence à une réunion dûment convoquée. Le délégué à la Régie d'aqueduc de Grand Pré recevra 71,34 \$ par réunion. Comme membre du conseil de la MRC, le maire de la municipalité d'Yamachiche percevra de la MRC pour ses présences au conseil des maires 10 671,26\$

CONCLUSION

Une autre année de terminée avec la nouvelle année qui arrive, le bac brun va s'ajouter à notre collecte régulière et cela engendrera une augmentation de notre compte de taxes, cependant il devrait, si tout le monde met ce qu'il faut mettre dans le bac brun, avoir une diminution du tonnage de l'enfouissement des déchets. Cette baisse sera calculable seulement en fin d'année 2023 et on en verra les effets seulement sur le compte de taxes en 2024.

L'inflation que nous subissons tous, affecte aussi les travaux de la municipalité par des prix beaucoup plus élevés que prévus, cependant il faut bien réaliser ces travaux qui, pour certains ont débuté en 2022 et pour d'autres sont reconduits depuis plusieurs années.

- Notre site WEB sera enfin refait d'un bout à l'autre et nous devrions voir le résultat final vers le mois d'avril 2023.
- Avec les travaux de 2023 aux infrastructures d'aqueduc, de moins en moins nous utiliserons de vieux tuyaux de fonte pour nous desservir, cependant il en reste encore qui seront changés dans d'autres années.
- Nous serons propriétaires de tout notre réseau de distribution d'eau sur notre territoire en 2023 grâce à une entente avec la régie d'aqueduc de Grand Pré.
- Déjà plusieurs résidences sont maintenant branchées à Internet haute vitesse, cependant il en reste encore qui ne le sont pas, mais devraient l'être dans les prochains mois si tout va bien.
- Terminer les travaux du réseau pluvial dans le secteur Jean-Baptiste-Gélineault.
- D'autres travaux s'ajouteront si nous avons le temps de les réaliser et que le financement est accordé.

Le volet loisirs et culture est toujours important pour nous, cette année il y aura deux spectacles extérieurs, le Marché public, la journée familiale, la route des cadeaux et d'autres activités, notre bibliothèque qui est constamment renouvelée par des nouvelles parutions aura de diverses activités et de l'animation tout le long de l'année.



À Yamachiche nous avons un conseil municipal qui est à l'écoute des citoyennes et citoyens et nous prenons des décisions qui sont toujours dans l'intérêt des contribuables pour le développement de notre municipalité.

Merci à nos bénévoles de tous les organismes qui effectuent un travail remarquable afin d'aider les gens de chez nous.

Merci à nos pompiers qui sont toujours présents quand nous avons besoin d'eux pour différentes urgences et aussi lors d'activités.

Merci à la direction générale qui travaille sans compter les heures afin de donner un excellent service à la clientèle.

Merci aux employés municipaux qui, beaux temps mauvais temps, ont su adapter leur façon de travailler à la réalité d'aujourd'hui afin de donner le meilleur service aux contribuables.

Merci à vous tous d'enrichir notre municipalité par vos commentaires positifs et vos actions.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paul Carbonneau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Paul Carbonneau
Maire